

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 3 fr. la ligne
Annonces anglaises..... 1 fr. 50
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 6 fr. 12 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,

BOURSE DE PARIS

Du 27 Janvier 1882

3 1/2 français	82 65	Crédit mobilier	600
3 1/2 amortissable	81 80	Crédit Lyonnais	800
3 1/2 nouveau	112 67	Mobilier espagnol	680
3 1/2 français	85 59	Union générale	950
3 1/2 5 0/0	85 59	Foncière lyonnaise	610
3 1/2 5 0/0	85 59	Autrichiens	610
3 1/2 5 0/0	85 59	Lombards	250
3 1/2 5 0/0	85 59	Sarragosse	480
3 1/2 5 0/0	85 59	Nord-Espagne	585
3 1/2 5 0/0	85 59	Transatlantique	585
3 1/2 5 0/0	85 59	Suez	1950
3 1/2 5 0/0	85 59	Consolidés à Londres	99 7/8
3 1/2 5 0/0	85 59	Panama	500

LA SÉANCE D'HIER ET LA PRESSE

Tous les journaux consacrent leur principal article aux résultats de la séance d'hier à la Chambre, c'est-à-dire au renversement de M. Gambetta. Comme d'habitude, lorsqu'un événement important se produit, nous groupons à cette place les parties les plus saillantes de ces articles, celles où sont condensées les appréciations des principaux journaux du matin. On trouvera plus loin, aux dépêches, la revue des journaux de ce soir.

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elle ressortit la contradiction entre les deux premiers votes de la Chambre; elle ajoute que la Chambre en sacrifiant le ministère a sacrifié la révision et peut-être les réformes législatives que le pays réclame. Lorsque la Chambre a imposé le pouvoir à M. Gambetta, elle ne le connaissait pas, l'équivoque n'existe plus. Quand désormais on s'adressera à M. Gambetta, on saura qu'il faut le prendre tel qu'il est, avec son programme de réformes profondes dont le scrutin de liste est la condition essentielle.

La République française termine en se demandant si la Chambre remplacera le cabinet du 14 novembre par un cabinet plus viable et si elle-même durera autant qu'elle le désire.

LE VOLTAIRE

La journée d'hier n'a pas été bonne pour la République. Nous ne saurions taire, pour notre part, l'affliction que nous cause le verdict rendu par la Chambre.

Le pays, qui lira l'admirable discours de M. Gambetta, sera de notre sentiment. Ceux-là mêmes, parmi les républicains, qui se sont associés à ce vote de coalition, ne seront pas les derniers à regretter leur rôle dans la journée du 26 janvier.

Ce qui a triomphé, c'est l'esprit de rancune, c'est le particularisme étroit, le scrutin d'arrondissement; ce qui a triomphé, c'est la politique ultra-moderée alliée à la politique intransigeante.

Des rancunes coalisées l'ont emporté, grâce au renfort qui leur est venu de la droite.

La commission des Trente-Trois, représentée à la tribune par l'ancien préfet de police, M. Andrieux, a fait une besogne dont elle a le droit d'être fière.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LE

27

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

ABEL & BERTHE

— Où irons-nous-nous?...
— A l'auberge du Cheval-Blanc où nous avons toujours nos chambres... Personne ne nous verra rentrer, et si l'on faisait une enquête notre alibi serait prouvé...

Au point du jour, une chaise de poste dont les chevaux étaient blancs d'écume fit halte à la porte de l'auberge.

Cette chaise de poste venait de conduire à la villa Rouge-au-Puimeau le duc Sigismond et deux des plus illustres médecins de Paris.

Le docteur Leroyer, très agité, les reçut et leur raconta les événements de la nuit.

Esther dormait d'un sommeil fiévreux. Des gouttelettes de sang s'échappaient du bandeau posé sur sa blessure et traçaient un sillon rose sur la pâleur effrayante de son visage.

Sigismond, frappé au cœur, tomba brisé sur un siège et pleura.

Les deux médecins s'approchèrent du lit.

A peine avaient-ils commencé leur examen et adressé quelques questions au docteur Leroyer, qu'Esther se réveilla brusquement et se dressa sur son séant.

XXXI

Un sourire vint aux lèvres d'Esther. Elle promena sur les objets qui l'entouraient un long regard, à la fois vague et joyeux.

Puis elle se mit à chanter.

— Elle est sauvée, dit l'un des médecins, mais ne vous réjouissez pas trop vite, monsieur le duc... La pauvre enfant est folle...

Ce même jour, Sigismond prit un grand parti.

Il se dit que sa loyauté ne lui permettait pas de cacher plus longtemps au colonel Derieux les faits accomplis, et que la place du vieillard était auprès du lit de sa fille purifiée de toute souillure et devenue duchesse de la Tour-Vaudieu.

En conséquence il partit pour Paris et se rendit rue de Vendôme.

La porte cochère de la maison de madame Amadis était tendue de noir.

Sous les draperies lugubres reposait un cercueil.

Le duc, en passant, jeta de l'eau bénite sur ce cercueil et demanda :

— Qui donc est mort ?

— Le colonel Derieux... lui répondit-on, c'était vrai.

La veille au matin, un commissaire de police escorté d'agents en bourgeois avait fait invasion dans le domicile du vieux soldat.

Il venait l'arrêter comme impliqué dans un complot contre le gouvernement.

Le colonel était tombé, frappé par une apoplexie foudroyante.

Laissons s'écouler une semaine.

Esther allait de mieux en mieux, au physique sinon au moral... Sa tranquille et douce folie semblait s'aggraver.

Sigismond prenait ses mesures pour la ramener à Paris.

Madame Amadis, cause inconsciente des malheurs de la pauvre enfant, ayant offert de la garder sans cesse auprès d'elle, le duc avait agréé cette offre.

Il pensait :

— Si Esther, devenue ma femme par un mariage en extremis, possédait sa raison, j'aurais le courage de me jeter aux pieds de ma mère et de lui dire : Elle est maintenant votre fille... Il faut la bénir et l'aimer... Mais Esther est folle, hélas ! Il faut attendre...

Voilà pour la mère...

Restait l'enfant.

Sigismond demanda au docteur Leroyer d'accepter la mission toute de dévouement de veiller sur ce rejeton inconnu d'une grande race, sur cet héritier futur d'une immense fortune, de se faire son gardien, son défenseur, son appui, presque son père...

Effrayé d'une responsabilité si grande, le bon

leté de dialectique étaient elles-mêmes impuissantes à surmonter.

Sur ce terrain, il était très faible ; ce n'est pourtant pas sur ce terrain que la Chambre l'a fait tomber

Télégrammes

DE NUIT

File spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 27 janvier.

M. Gambetta s'est rendu dans la matinée à l'Elysée, où il a eu un entretien avec le président de la République. On assure que M. Grévy a insisté pour lui faire retirer la démission du cabinet qu'il avait reçue dans la soirée d'hier. M. Gambetta n'a pas cru devoir déférer au désir exprimé par le président de la République.

Au courant de l'entretien, M. Grévy a dit qu'il ne considérait pas la résolution votée par la Chambre comme pratique, et qu'il croyait que cette résolution devait être portée au Sénat comme une décision ordinaire de la Chambre. Si le Sénat la rejetait, la Chambre comprendrait qu'elle ne doit pas insister, vu les embarras de la situation.

M. Grévy a mandé à l'Elysée M. de Freycinet. L'entretien a duré une heure et demie.

M. Jules Ferry a été mandé également par le président de la République.

Dans la matinée, après son entrevue avec M. Gambetta, M. Grévy a reçu M. Andrieux, mais leur entretien n'a rien eu de politique. M. Andrieux a présenté simplement au président de la République le syndicat des agents de change de Lyon.

Outre les membres du cabinet, MM. Floquet, préfet de la Seine, Camescasse, préfet de police, J.-J. Weiss, de Miribel et Cazelle ont donné leur démission.

Peu de monde aujourd'hui, dans les couloirs de la Chambre. Les conversations rou-

ent uniquement sur la crise; on fait circuler quelques noms pour le prochain ministère. On parle notamment de M. Lecoq, gouverneur de Paris, pour le portefeuille de la guerre.

La liste ministérielle suivante circule dans la soirée :

M. Bernard-Lavergne prendrait la présidence du conseil, M. Boyssset irait à l'instruction publique, M. Wilson aux finances, M. Andrieux aurait le portefeuille de l'intérieur.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 27 janvier.

La gauche républicaine du Sénat, réunie avant la séance, a renouvelé son bureau. M. de Freycinet a été élu président et M. Le Royer, vice-président.

La commission des finances a nommé M. de Freycinet, président, MM. Cordier et Varroy, vice-présidents.

M. Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle, a déposé une proposition de résolution tendant à ordonner l'impression des documents relatifs à l'enquête parlementaire sur la législation des boissons.

SÉNAT

LA SÉANCE

Séance du vendredi 27 janvier

Présidence de M. Léon Say, président

La séance est ouverte à 3 heures. L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du 5^e bureau sur l'élection de M. Lepouzé dans l'Eure. Le rapport présenté par M. Poriquet conclut à l'invalidation.

Les conclusions sont adoptées. L'élection de M. Lepouzé est invalidée.

LE CODE RURAL

(Suite de la discussion)

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de loi relatif au Code rural, relatif au titre V, du bail emphytéotique ou à long terme.

Le Sénat adopte les divers articles jusqu'à l'article 13 inclusivement et décide qu'il passera à une deuxième délibération.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi relatif au code rural, relatif au titre VI des animaux employés à l'exploitation des propriétés rurales.

Les articles 1 jusqu'à 11 sont successivement adoptés.

Le Sénat décide qu'il passera à une deuxième délibération.

La séance est levée à 4 heures. La prochaine séance aura lieu jeudi, sauf le cas d'urgence qui amènerait la convocation du Sénat par le président.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 27 janvier.

La France constate que l'ambition de M. Gambetta et les applaudissements de ses courtisans l'ont aveuglé sur son influence; le vote d'hier lui a démontré l'étendue de son illusion.

de banque et un mot de Sigismond qui fixait à ce chiffre la rémunération annuelle à laquelle le docteur aurait droit.

M. Leroyer, fort touché de la libéralité du pair de France, serra les douze mille francs sans même en parler à Saxon, sa vieille servante.

Claudia n'avait point quitté l'auberge du Cheval-Blanc où Georges était venu la rejoindre.

Ils savaient qu'Esther, devenue folle, était rentrée à Paris en compagnie de madame Amadis.

Ils savaient également que le fils de Sigismond avait été confié au médecin et grandissait dans sa maison.

Leur présence à Brunoy cessait d'être nécessaire, puisqu'il ne leur restait rien à apprendre.

Georges aurait voulu ne pas quitter le village avant d'avoir supprimé l'enfant qui leur avait échappé une première fois, mais Claudia Varni, selon son invariable habitude, fit prévaloir sa volonté.

— Quand l'heure sera venue, l'enfant disparaîtra, dit-elle, et cela sans risques pour nous. Compte sur moi, Georges, et garde-toi de douter de l'avenir que je te promets... Tu seras duc... tu seras pair de France... tu seras l'unique héritier de la fortune des la Tour-Vaudieu!

Une heure après la courtoisie et le marquis quittaient, pour n'y plus revenir, l'auberge du Cheval-Blanc et reprenaient le chemin de Paris.

La Marseillaise dit que les députés avaient à choisir entre leur suicide ou l'exécution de M. Gambetta. Ils ont préféré exécuter le chef du cabinet dont l'influence est désormais finie.

Tout autre cabinet vaudrait mieux. Le Paris trouve que le chef du futur cabinet doit être M. Andrieux.

Quel qu'il soit il trouvera le concours des ministres tombés pour défendre les réformes.

Le Télégraphe est convaincu que le vote d'hier ne changera pas les dispositions conciliantes du Sénat.

Le National ne croit pas que la chute de M. Gambetta puisse compromettre la stabilité gouvernementale.

Il espère que le futur cabinet ne s'occupera plus de la révision, mais des réformes.

Le Temps eut désiré voir M. Gambetta faire la concession du scrutin de liste, mais il estime qu'il a eu raison de poser nettement la question.

La révision intégrale votée par la Chambre ne sera pas portée au Sénat; aucun ministre ne voudrait s'en charger.

Il faut prendre un cabinet voulant une révision limitée et renvoyant le scrutin de liste à 1885.

Informations

Paris, 27 janvier.

Le Journal officiel publie des nominations :

Sont nommés consuls : M. de Labarre, à Livourne ; M. de Coutouly, à Saint-Petersbourg ; M. Gilbert, à Damas.

Sont nommés chefs d'état-major des préfets maritimes : MM. le contre-amiral Brossollet, à Cherbourg ; Libaudière, à Brest ; le capitaine de vaisseau Lefebvre-Dubua, à Lorient ; le capitaine de vaisseau Reveillière, à Rochefort ; le contre-amiral Conte, à Toulon.

Sont nommés majors-généraux de la flotte : MM. les contre-amiraux Lacorbe, à Cherbourg ; Fleuriot de Langle, à Brest ; Salomon, contre-amiral à Lorient ; Lefort, à Rochefort ; Dupetit-Thouars, à Toulon.

La réception qui a suivi le premier grand dîner de l'Elysée a été fort animée et fort brillante, malgré les événements qui avaient marqué la journée.

Le dîner qui, à cause de l'heure tardive à laquelle avaient fini les débats de la Chambre, n'avait commencé que fort tard, s'est prolongé jusqu'à dix heures et demie. Tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat démissionnaires étaient présents, sauf MM. Gougeard et Cochery.

Après une assez longue conversation dans la serre avec ses invités, le Président, accompagné de Mme Grévy, a fait le tour des salons qui, depuis une heure, regorgeaient de monde.

Parmi les assistants, nous avons remarqué le corps diplomatique au grand complet, les généraux Grévy, Baillod, Pittié, Rousseau, Lamy, Appert, Lecoq, Wolff, Lévy, de Poitiers, Thomassin, MM. Brisson, Léon Say, Wilson, Sadi-Carnot, Kœchlin-Schwartz, Constans, Daboys, conseiller d'Etat ; Lœw, procureur général ; Reinach, Pallain, Camescasse, Floquet, Noblot, Le Royer, Dreyfus, Charles Ferry, Rampon, Philippoteaux, Gérard, etc.

M. Gambetta, fort entouré pendant toute la soirée, n'a quitté l'Elysée que vers onze heures et demie.

La commission de classement des officiers portés pour le généralat terminera ses travaux à la fin de janvier.

La commission supérieure instituée par l'article 23 de la loi du 10 mai 1874, sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, sera composée, pour une période de trois ans, de la manière suivante :

MM. J.-B. Dumas, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, président ; Corbon, sénateur ; Dauphinot, sénateur ; de Hérédia, membre de la Chambre des députés ; Richard Waddington, membre de la Chambre des députés ; Brélay, membre de la Chambre des députés ;

Martin Nadaud, membre des députés ; Girard, directeur du commerce intérieur au ministère du commerce et des colonies ; Tallon, avocat général près la cour d'appel de Lyon.

M. Roux, chef de bureau au ministère du commerce et des colonies, remplira auprès de la commission, les fonctions de secrétaire.

La commission supérieure consultative de gendarmerie se réunira à Paris le 30 janvier. Le ministre de la guerre appellera spécialement son attention sur les questions suivantes :

Moyens propres à assurer le bon recrutement de la gendarmerie, notamment au point de vue de l'entretien des cadres ;

Mesures spéciales à adopter pour le recrutement de la gendarmerie d'Afrique et pour celui de la garde républicaine ;

Création d'écoles de gendarmerie ; Modifications à apporter au système actuel de remonte de l'armée ;

Révision générale de la tenue ; Simplifications qu'il serait possible d'apporter aux écritures.

La commission est, d'ailleurs, autorisée à soumettre au ministre, en dehors des points qui précèdent, toute espèce de propositions ou d'observations qu'elle jugerait utiles au bien du service.

L'impératrice d'Autriche traversera prochainement la France et s'embarquera pour l'Angleterre, où elle se rend annuellement pour assister aux grandes chasses qui se donnent en son honneur.

Le train impérial quittera Vienne le 3 février, entrera en France sur le réseau de l'Est, pour Avricourt (français), prendra la ceinture par passer sur le réseau du Nord, sans entrer à Paris, et arrivera à Calais le 4 février.

Un bateau spécial attendra l'impératrice qui s'embarquera immédiatement.

L'incognito sera gardé pendant tout son voyage.

Un décret rendu sur la proposition du ministre de la marine décide que l'Ecole d'application du génie maritime, établie à Cherbourg, sera transférée à Paris, à partir du 1^{er} mars 1882.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 27 janvier.

3 0/0	82 27	Egypte	324 37
3 0/0 nouveau ..	82 15	Banque Ottom ..	735 »
5 0/0	113 70	Chemins tures ..	48 »
Italien	85 60	Alpine	105 »
Turc	11 95	Rio	590 »
Extérieure	26 7/16	Consolidés	99 15/16

Les Traités de Commerce

Il nous arrive simultanément, de plusieurs côtés, des dépêches relatives aux traités de commerce.

En ce qui concerne l'Angleterre, les négociations seraient, d'après le Standard, sur le point d'être reprises. Un des membres de la commission, M. Crow, a quitté Londres hier soir pour se rendre à Paris. Le Standard croit cependant que M. Crow n'est chargé d'aucune nouvelle proposition.

En Hollande, cette même question semble négativement résolue, pour le moment, du moins.

La Chambre des députés de La Haye avait déjà, à plusieurs reprises, manifesté son hostilité contre le projet de traité avec la France présenté par le gouvernement. Dans sa dernière séance, elle a adopté, par 39 voix contre 31, la motion suivante : « La Chambre, considérant que la continuation de la discussion du traité de commerce avec la France dans les circonstances actuelles n'est pas désirable, ajourne la discussion et passe à l'ordre du jour. »

A Bruxelles, la discussion des articles du traité de commerce franco-belge a commencé mardi et s'est continuée hier par un discours de M. Malou, chef de la droite. M. Malou a proposé un amendement au régime des préemp-

tions, et cet amendement s'est trouvé adopté à une voix de majorité, par suite d'une erreur de pointage.

M. Frère-Orhan, alors, a déclaré que l'amendement de M. Malou étant contraire à l'esprit du traité, le gouvernement ne pourrait pas accepter la responsabilité vis-à-vis du gouvernement français.

Un second vote sur le même amendement doit avoir lieu aujourd'hui.

Les choses prennent une tournure plus favorable à Lisbonne.

La commission chargée d'examiner le projet franco-portugais, l'approuve et en propose l'adoption à la Chambre des députés.

Le rapport de la commission a été déposé hier et la discussion commencera demain à la séance secrète.

Etranger

Suisse

Genève, 26 janvier. — Sous ce titre : La vérité sur l'affaire des monnaies orientales, M. l'avocat Dufour vient de publier une brochure intéressante. A côté d'arguments de droit, cet opuscule révèle des détails piquants sur l'administration de la justice dans les pays musulmans. Après avoir démontré que des juges égyptiens ou turcs, appartenant à la religion du prophète, ne seraient jamais condamnés, en Orient, par des juges de même croyance, pour contre-façon de monnaies suisses, l'auteur se demande si, plus royaliste que le roi, on veut faire pour le khédive ce qu'on ne ferait jamais pour d'autres et ce qu'il ne fait pas pour lui-même.

D'après les sources citées par M. Dufour, le gouvernement du khédive serait le premier à perturber par des produits plus que suspects qu'il lance dans la circulation. L'histoire des rondelles de plomb, destinées à payer la rançon d'un auguste prisonnier, réduites par le Négus, puis passées aux fidèles sujets du vice-roi au titre nominal, est des plus édifiantes.

Ce qui résulte, à tout le moins, de l'œuvre intéressante de M. Dufour, dit la Tribune, c'est qu'on peut-être trop hâté, à Genève, d'apprécier ce projet à travers des notions occidentales, et qu'il pourrait bien se faire, après tout, qu'un plus mur examen eût conduit toute l'affaire à des proportions beaucoup moins considérables.

Angleterre

Londres, 27 janvier. — On signale encore un horrible crime causé par l'agitation agraire : un domestique octogénaire a été tué d'un coup de fusil dans sa chambre, hier matin, à Miltown (comté de Clarel) ; le seul crime, aux yeux des assassins ruraux, était d'être au service d'une dame boycottée.

Les journaux commentent le verdict prononcé contre Guiteau ; tous et le Times en tête, font ressortir les interminables lenteurs de la procédure américaine, l'incapacité du juge Cox.

Hier, sir Charles Dilke a présidé à Nottingham un meeting destiné à appuyer le projet du député F. pour la réforme municipale de Londres. Sir Charles Dilke, sans révéler les détails du projet gouvernemental a exprimé nettement le souhait de voir la Londres avoir une municipalité digne de son importance et un grand conseil élu représentant la ville entière.

Le Morning Post apprend que dans le conseil cabinet tenu hier, il s'est produit de grandes divergences d'opinion au sujet de la question égyptienne. La plupart des ministres sont d'avis que, si l'Angleterre continue à agir de concert avec la France, il n'y a rien de crainte aucune complication.

Lord Granville a reçu avis que toutes les puissances s'accordent aujourd'hui à reconnaître qu'il conviendrait d'envoyer l'escadre de Malte à Alexandrie dans les circonstances l'exigeant.

Russie

Saint-Petersbourg, 27 janvier. — Le Journal de Saint-Petersbourg trouve qu'il était tout naturel que l'ambassadeur de Russie à Londres refusât de transmettre à son adresse la pétition en faveur des juifs.

« Il n'est pas conforme aux usages, ajoute le journal russe, qu'un Etat s'immisce dans la législation intérieure d'un autre Etat. »

Le grand meeting et la pétition qui ont été projetés

filie à peu près sans dot, se trouva tout près de la ruine et de la faillite...

Il espérait encore cependant, et non sans quelque apparence de raison, car il venait de mener à bien une invention capitale, une machine de premier ordre, utile, indispensable même à cent industries différentes qui trouveraient dans son emploi une fabuleuse économie.

Cette machine devait fonctionner devant une réunion de savants et d'industriels.

Au succès de l'expérience était subordonnée la commande d'un capitaliste dont les billets de banque permettaient d'exploiter sur une grande échelle l'invention triomphante.

Un accident survenu à la machine remit tout en question.

Il ne s'agissait à la vérité que d'un retard de quelques jours, mais le moyen d'attendre ?

Pour la réparation il fallait de l'argent et Paul Leroyer n'en avait plus...

Allait-il donc échouer au port ?

Où trouver les mille francs que la caisse ne contenait pas ?

Paul pensa à son oncle Leroyer qui s'était en toute occasion montré parfait pour lui, et courut à Brunoy.

Il en revint le soir avec cinquante louis ; la réussite ne le laissa rien à désirer, le capitaliste promit de l'argent, en donna même un peu, non de quoi vivre mais de quoi voter et s'arrangea de façon à fatiguer Paul Leroyer et à le

contraindre à lui céder son invention pour un morceau de pain.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire au commencement du mois de septembre 1837, Esther et madame Amadis habitaient toujours ensemble le vieux hôtel de la rue Saint-Louis, au 30.

Esther restait folle.

A la vérité, de loin en loin, quelques vagues éclairs de raison semblaient illuminer la nuit de son intelligence, mais les médecins ne donnaient pas à M. de la Tour-Vaudieu qu'un bien faible espoir de guérison.

Chaque mois Sigismond, dans le plus strict incognito, se rendait à Brunoy chez le docteur Leroyer pour embrasser son fils qui se développait à vue d'œil.

La duchesse douairière déclinait rapidement. Sigismond voyait approcher l'heure où il pourrait déclarer son mariage et prendre son enfant auprès de lui.

Georges et Claudia Varni ne s'étaient point quittés. Ils suivaient de loin le petit-fils grandissant tandis que s'éteignait l'aïeule.

Plus que jamais le marquis de la Tour-Vaudieu en était réduit aux expédients. Les juifs n'acceptaient plus sa signature qu'en prélevant des intérêts de quatre-vingt pour cent, et encore se considéraient-ils comme fort audacieux en aventurant ainsi leur argent.

à Londres en faveur des juifs de Russie ont la même origine. Ce sont deux manifestations à la Beaconsfield, qui sont plutôt anti-russes que philanthropiques. On veut, par cette agitation contre l'intolérance russe, faire une brèche au cabinet Gladstone.

L'opposition anglaise croit que le moment est favorable pour créer des embarras au ministère. En réalité, le cabinet Gladstone est loin d'être aussi menaçant que ses adversaires le désiraient.

La nouvelle clientèle des lords et des prélats n'est qu'un instrument de guerre. Il serait désirable que tout le monde fut convaincu de cette vérité en Russie et que ce pays ne répondît pas à l'excitation produite par les machinations des conservateurs anglais. La législation relative aux juifs est actuellement en Russie l'objet d'une étude qui ne sera troublée par aucun des éléments étrangers que les adversaires ou les amis mal conseillés de la Russie voudraient y introduire.

Etats-Unis

Washington, 26 janvier. — Les débats de l'affaire Guiteau se sont terminés hier.

M. Forter, représentant le ministère public, a terminé sa plaidoirie à trois heures. Pendant qu'il parlait, Guiteau l'a interrompu à plusieurs reprises, le qualifiant de menteur et faisant un tel tapage que par deux fois, M. Forter a été obligé de s'arrêter.

A trois heures, le juge Cox, s'adressant au jury, expose nettement les articles de la loi sous le coup desquels se trouve l'accusé. Il résume et explique les témoignages à charge et à décharge.

A quatre heures quarante minutes, le jury se retire pour délibérer. Il rentre à cinq heures et demie dans la salle du tribunal.

Le verdict déclare que Guiteau est coupable de l'assassinat du président Garfield.

Cette condamnation entraîne la peine de mort. Le prononcé de l'arrêt et la fixation de la date d'exécution par la Cour ne sont plus qu'une formalité qui sera sans doute accomplie samedi.

La Crise Financière en Espagne

On télégraphie de Madrid au Temps, le 25 janvier :

L'Espagne subit une crise financière qui fait l'objet des commentaires de toute la presse. On l'attribue aux embarras de la place de Barcelone et au contrecoup de la situation des places de Paris et de Lyon.

Mais dans les cercles financiers on ne dissimule pas que la spéculation a été surprise et jetée dans le désarroi par la décision relative à la conversion, qui retarde jusqu'au 1^{er} juillet 1883, c'est-à-dire jusque dans dix-sept mois, l'accroissement des intérêts de la dette 3 0/0 et des obligations amortissables des chemins de fer. La spéculation surchargée espérait au contraire une conversion avec une augmentation des intérêts à bref délai.

M. Camacho ayant honnêtement exposé les motifs qui conseillent de retarder prudemment cette entreprise jusqu'après le budget de 1882-1883, récemment voté par les Cortès, la Bourse s'est prise de panique depuis dimanche; la baisse, aujourd'hui, a pris des proportions considérables; le 3 0/0 intérieur et extérieur a fait 28,75; samedi il faisait encore 31,70; la Banque d'Espagne, les obligations du Trésor et toutes les valeurs ont été atteintes de même; la place de Barcelone est plus éprouvée encore.

La presse attribue cet effondrement à l'excès des créations des sociétés de crédit et au désappointement relatif à la conversion, bien qu'elle soit presque unanime à approuver la solution de M. Camacho.

Les embarras de l'Autriche

Milan, 27 janvier.

On télégraphie de Vienne au Secolo :

« Les mahométans de la Bosnie et de l'Herzégovine émigrent en masse.

« L'insurrection augmente tous les jours.

« Les agents russes et anglais (sic) dépendent de grosses sommes pour soutenir l'insurrection.

« Les escarmouches continuent de tous côtés. Dans l'une d'elles, les gendarmes, au nombre de deux cents, ont pris une panique et se sont sauvés. »

Saint-Petersbourg, 27 janvier.

Le Golos dit que le but de l'Autriche est de s'implanter solidement dans le nord est de la péninsule des Balkans, mais qu'elle ne saurait y parvenir si elle n'avait auparavant assujéti la Serbie et le Monténégro.

Or, ces deux principautés ont le droit de se défendre comme la Russie, l'Angleterre et l'Italie ont de leur côté un intérêt commun à protéger leur indépendance.

En cas de besoin, le prince Nikita de Monténégro et le prince Milan Obrenovitch de Serbie peuvent compter sur le secours de la Russie.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Republicain du Rhône)

LOIRE

Saint-Etienne, le 27 janvier. — Conférence militaire. — MM. les officiers de réserve et de l'armée territoriale sont invités à assister à une conférence qui sera faite à la caserne le samedi, 28 janvier, à deux heures du soir.

Le sujet de cette conférence est une étude relative à la défense de Saint-Etienne, étude faite par une commission d'officiers de la 49^e brigade, d'après le programme donné par M. le général commandant la 25^e division d'infanterie.

Pour cette conférence comme pour celles qui suivront, MM. les officiers sont libres d'y assister en tenue bourgeoise.

Vol. — Claude C..., âgé de 19 ans, profitant de ce que Mme Delorme, débitante de boissons, rue Tarentaise, 17, était descendue à la cave, fouilla dans un tiroir du comptoir, et enleva une pièce de deux francs, qui a été retrouvée en sa possession.

Cet individu a, en conséquence, été arrêté.

Trouvaille funèbre. — Hier encore on a trouvé dans une des galeries du Puits-Jabin, les ossements d'une des victimes de la catastrophe du 4 février 1876.

Grâce aux vêtements dont ces restes étaient recouverts ils ont été reconnus par la veuve Perrin, comme ayant appartenu à son mari.

Nous rappelons que l'assemblée générale des ouvriers passementiers et tisseurs réunis, aura lieu demain dimanche, au Cercle des tisseurs, place Marengo, 4, à 8 heures du matin.

ISÈRE

Grenoble, 27 janvier. — Nomination. — Par arrêté ministériel, en date du 20 courant, M. Simiand, maître-adjoint (3^e classe, à l'Ecole normale de Grenoble), pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences, est nommé professeur (même classe), audit établissement.

Vol d'avoine. — Les nommés G..., marchand de vin, P..., et F..., portefaix, ont été écroués hier, pour complicité et vol par eux d'un sac d'avoine.

L'auteur du vol est un maréchal des logis de notre garnison, qui faisait sortir les sacs d'avoine de la caserne d'artillerie et les faisait transporter chez le marchand de vin désigné plus haut, par les deux portefaix.

L'autorité militaire et le parquet ont ouvert une enquête sur cette affaire.

Valencin. — Blessures accidentelles. — Samedi dernier, M. Barthélemy Guiguet, propriétaire, se trouvait au premier étage du moulin de M. Guivier, chez lequel il était venu faire moudre du blé.

En voulant prendre de la braise dans une marmite pour allumer un cigare, il s'approcha trop près de l'arbre du moulin, les boutons du manchon de l'arbre le saisirent par sa blouse et l'entraînèrent autour des meules.

Le domestique de M. Guivier, M. Pierre Bouchard, accourut au secours du malheureux Guiguet.

Pour le dégager, il fut obligé de couper ses vêtements avec un couteau.

Transporté dans un lit, il reçut les soins du docteur Modet, médecin à Heyrieu, qui a constaté que son état était très grave.

Il a le bras droit complètement broyé, la jambe droite fracturée et des blessures en différentes parties du corps.

Communications ouvrières. — La Chambre syndicale des ouvriers maçons, plâtriers et cimentiers vous prie d'insérer dans les colonnes de votre journal la convocation suivante :

Tous les ouvriers maçons, plâtriers et cimentiers, adhérents ou non à la Chambre syndicale, sont priés d'assister à une assemblée générale qui aura lieu samedi 28 courant, à 6 heures et demie du soir, dans la salle habituelle, place de la Halle.

Au Palais

Tribunal correctionnel de Lyon

Des cris de : au secours, à l'assassin, mettaient avant-hier en émoi les habitants de la rue Neuve-Saint-Michel.

Ils étaient poussés par la femme d'un sieur Zipfel, qui après avoir trop fêté la dive bouteille, répondait à quelques observations de sa moitié, en lui administrant la plus sérieuse des tripotées.

Ce n'est pas sans peine que l'on put arracher de ses mains vigoureuses la pauvre femme qui portait sur sa figure les traces trop évidentes de la brutalité de son époux.

Zipfel aggrava encore son cas, en insultant grossièrement et en frappant à coups de pied et à coups de poing les agents qui étaient accourus au bruit.

Malgré sa résistance, l'ivrogne a été écroué à la Permanence.

Le tribunal l'a condamné à 15 jours de prison.

Deux voleurs à l'étalage, Lazare Nidiau et Auguste Sémard, ont été arrêtés, après avoir soustrait deux coupons de drap, à l'extérieur du magasin de Mme Baillange, quai de la Guillotière, 29.

Les prévenus, tous deux récidivistes, ont été condamnés chacun à 6 mois de prison.

Paul Astier pratique aussi le vol à l'étalage. Il a dérobé huit chemises au préjudice de M. Horand, marchand de rouennerie, Grand-Côte, 63.

Comme Astier ne fait que débiter, il a été condamné seulement à 15 jours de prison.

Ernest Roger et Joseph Montet ont profité de ce que les habitants d'une ferme, aux environs de Limonest, étaient aux champs pour s'introduire dans la maison et y faire main-basse sur divers objets.

Ils avaient même poussé l'audace jusqu'à se réconforter avec les provisions trouvées à la cuisine, lorsqu'ils ont été dérangés et mis en fuite par les gens de la ferme.

C'est après une course de cinq kilomètres que les malfaiteurs ont pu être rejoints.

En dépit de leur résistance ils ont été remis à la gendarmerie.

Roger a été condamné à un an et un jour et Montet à 3 mois de prison.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi 28 janvier, 28^e jour de l'année. Soleil : lever, 7 h. 38 ; coucher, 4 h. 49. Les jours augmentent de 2 minutes.

Ephémérides (1871). — Fin du siège de Paris.

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser une circulaire aux recteurs dans laquelle il invite MM. les proviseurs des lycées et MM. les principaux des collèges les plus importants à organiser des réunions de maîtres répétiteurs.

Ces assemblées se borneront strictement à étudier les réformes qu'il serait possible d'introduire dans la condition des maîtres. Elles auront lieu à titre exceptionnel durant la première quinzaine de février ; elles se tiendront deux fois au moins, cinq fois au plus pendant les heures de la classe du matin. Il est d'ailleurs inutile que l'administration s'y fasse représenter.

Les maîtres n'ayant pas de délégués dans les conseils académiques, ces assemblées leur permettent de faire parvenir régulièrement et légalement jusqu'à l'administration centrale l'expression de leurs désirs motivés.

Nous avons annoncé que le gouvernement présentait un projet de loi l'autorisant à mettre en vente des enveloppes et des bandes toutes timbrées.

D'après ce projet, les enveloppes et bandes timbrées seront mises à la disposition du public contre remboursement des frais d'achat ou de fabrication, ainsi que des frais d'impression des figures représentant la taxe.

Pour que le public ne soit pas dans l'obligation de s'approvisionner exclusivement dans les bureaux de poste, le gouvernement lui accorde le droit de présenter des bandes et des enveloppes qui seront timbrées par l'administration moyennant une redevance qui sera ultérieurement déterminée.

Les dépenses pour la mise en train de ce nouveau service sont évaluées à 120,000 fr. Les frais ont été calculés de telle façon que, si la première année l'administration des postes débitait seulement sept millions d'enveloppes et six millions de bandes, la recette nette s'élèverait à 11,000 fr.

La mesure ainsi proposée par le gouvernement est destinée à rendre de réels services au commerce et à l'industrie qui, depuis longtemps, en réclament l'exécution.

D'après une statistique faite à l'Académie de médecine, le nombre des docteurs en médecine reçus en France, pendant l'année scolaire 1880-1881, est de 621, ainsi répartis : Paris, 461 ; Montpellier, 66 ; Lyon, 44 ; Nancy, 19 ; Bordeaux, 18 ; Lille, 13.

Une nouvelle fâcheuse pour les amateurs d'écrevisses. Ces intéressants crustacés, qui faisaient si bon effet sur nos tables, en buisson ou arrangés à la bordelaise, sont menacés d'une disparition à brève échéance.

On annonce en effet qu'une épidémie terrible sévit en ce moment sur cette estimable race et est en train de la faire disparaître de la moitié de l'Europe centrale, depuis la Meuse et la Saône jusqu'au Danube et à l'Oder.

Si l'on songe qu'il faut que l'écrevisse soit âgée de cinq ans pour se reproduire, on se demande étant donné le petit nombre probable de survivantes à l'épidémie quand on reverra ce crustacé sur nos tables.

M. Marduel, employé au bureau de comptabilité de la mairie centrale, est nommé secrétaire de la mairie du 4^e arrondissement en remplacement de M. Favier.

Les opérations du tirage au sort commenceront demain, samedi, à Lyon, pour le 1^{er} arrondissement. Elles ont commencé, avant-hier, dans les cantons ruraux par le canton de St-Symphorien-sur-Oise.

Le nommé Damiron, âgé de soixante-cinq ans, avait pris hier le train de Villefranche. Arrivé près de la gare de Neuville, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie.

Les voyageurs qui se trouvaient dans le même compartiment, effrayés, ne savaient que faire. Ce n'est qu'à la gare de Villefranche qu'on a pu descendre le cadavre. Il a été transporté à l'hôpital de la ville par les soins du commissaire de police qui a constaté le décès.

Un accident fatal est arrivé hier matin à la gare de Vaise.

M. Auguste Ducard était occupé à vérifier sur la voie de garage, n° 48, l'état de quelques traverses, lorsqu'il fut surpris par un train de marchandises en manœuvre, que le bruit strident du sifflet d'une locomotive d'un train de voyageurs l'avait empêché d'entendre venir.

Le corps du malheureux, rejeté sur les rails par le cendrier de la machine, fut horriblement mutilé.

Ducard était marié et père de deux enfants.

Le cadavre a été transporté à son domicile, rue de la Claire, 35.

Les gardiens de la paix ont arrêté hier soir, rue de la République, deux vagabonds sans domicile, qui ne vivaient depuis quelques jours que de rapines.

L'un nommé B..., âgé de 17 ans, venait de soustraire une casquette à l'étalage du magasin de Mme Rivier, rue de l'Hôtel-de-Ville, l'autre, âgé de 12 ans seulement, était porteur d'un livre probablement soustrait à la devanture de quelque librairie.

Tous deux ont été écroués à la Permanence.

M. Bouvier, fabricant d'acide tartrique, rue de Gerland, n° 22, élevait dans un poulailler de nombreux spécimens de la race des gallinacés.

La nuit dernière, des malfaiteurs ont escaladé le mur du jardin, et après avoir fracturé la porte du lieu où coqs et poules vivaient en paix, ont fait un véritable massacre de ces intéressantes bêtes. Dix-neuf ont été étranglées ; mais les coupables, dérangés sans doute par les aboiements des chiens de garde, ont pris la fuite en emportant seulement six des plus grosses de leurs victimes.

On est sur la trace des assassins.

OBSERVATOIRE DE LYON

Station météorologique du Parc

Lyon, le 27 janvier 1881.

Température : Les courants chauds qui existent dans les hautes régions de l'atmosphère se rapprochent du sol, ainsi que nous le disions hier, et la surface supérieure de la couche de brouillard s'abaisse en même temps qu'eux ; ce matin, le brouillard est très intense à Lyon ; à Saint-Genis, le soleil se montre à travers une mince couche de vapeurs ; enfin, au-dessus du Mont-Verdun, le ciel est très beau.

Les températures observées à 7 heures du matin sont les suivantes : Parc — 3,1, Saint-Genis — 5,5, Mont-Verdun — 1,8 ; c'est donc au voisinage de la surface supérieure du brouillard que le thermomètre était le plus bas. Le baromètre baisse lentement ; il est actuellement à 778 millimètres.

Temps probable : Plus doux et assez beau. Brouillards sur plaines.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Sommaire de la Fantaisie. — Emmanuel des Essarts : Perrault et ses contes ; Alexandre Pied-à-terre ; La Glycine ; George Chérins : Plusieurs points ; T. R. de Siemne : L'ouverture du Salon ; Alfred des Essarts : La feuille au vent ; Maxime Saverny : Revue dramatique ; Frédéric Ralph : Revue musicale ; Jack Speel : Le bal des Etudiants ; Un rentier : Echos de la Bourse.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 janvier.

Les bonnes nouvelles portées hier soir à la connaissance du public par l'Agence Havas sont définitivement confirmées, et il est maintenant certain que le parquet de Paris fera face intégralement, à l'heure fixée par les usages, à ses engagements. Mais la situation de la coulisse est et restera obscure jusqu'à la liquidation de fin février. Or, la coulisse est très engagée avec l'Union générale pour les actions nouvelles. On a bien annoncé l'ajournement de la liquidation, mais on se demande si cette mesure suffira. Jusqu'à ce que cette question soit résolue, un grand embarras continuera de peser sur le marché. La lourdeur d'aujourd'hui n'a pas d'autre cause.

5 0/0 113,45.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 27 janvier, 11 h. 50 soir.

Les combinaisons Ministérielles

Les dernières nouvelles assurent que M. de Freycinet a accepté de former un cabinet avec le concours de MM. Jules Ferry et Wilson.

Le ministère des arts serait supprimé. Les bruits disant que M. de Saint-Vallier aurait le portefeuille des affaires étrangères et que M. Gambetta aurait proposé une liste ministérielle sont controuvés.

Voici enfin la composition de la dernière liste en circulation.

MM. de Freycinet, président du conseil, aux affaires étrangères, Léon Say, aux finances, Jules Ferry, à l'instruction publique, Andrieux, à l'intérieur, Humbert à la justice, Leblond, à l'agriculture et au commerce, Bernard-Lavergne, aux travaux publics, le général Lecoq, à la guerre, l'amiral Clouet, à la marine, Cochery, aux postes et télégraphes, Dautresme aux Beaux-Arts.

Le bruit de la démission de M. Floquet est controuvé.

